

# Commune du Plessis-Sainte-Opportune

## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du

Jeudi 16 décembre 2021

L'an deux-mil vingt et un, le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué le 09/12/2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie en séance publique et ordinaire sous la présidence de Mme Lucette LECLERCQ, Maire.  
La séance est déclarée ouverte à 19h04.

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs  
Lucette LECLERCQ, Henri JUNIAU, Sébastien MORLET  
Stéphane RUFFIEUX, Teddy MAILLY, Nathalie BERNARD.

**Excusés :** Annick GUILLOTIN, Manon LECOQ, Véronique IPPOLITO, Patrick ANNEST

**Absent :** Pierre-François SALZE

Pouvoir de Annick GUILLOTIN à Lucette LECLERCQ

Pouvoir de Véronique IPPOLITO à Henri JUNIAU

Pouvoir de Patrick ANNEST à Nathalie BERNARD

**Secrétaire de séance :** Stéphane RUFFIEUX

**Ordre du jour :**

**Décision modificative : virement de crédits 459.26 € du compte 022 (dépenses imprévues) vers le compte 6413 (personnel non titulaire)**

**Questions et Informations diverses**

**Décision modificative :**

Suite à un problème technique signalé par la trésorerie lié au transfert des charges de l'URSSAF entre le logiciel de paie et le logiciel de comptabilité, il s'avère que les crédits insuffisants sont de 2807,70€ au chapitre 12 (charges de personnel) et de 1.45€ au chapitre 65 (Autres charges de gestion courante).

Mme le maire propose donc d'effectuer les opérations suivantes :

Virement de crédits

Article 022 Dépenses imprévues : – 2809.15€

Article 6413 Personnel non titulaire : + 2807.70€

Article 6531 Indemnités élus : + 1.45€

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent de modifier le budget par la décision modificative ci-dessus par virement de crédits détaillés ci-dessus.

## Questions et Informations diverses

Eglise de Ste Opportune

M Juniau informe les conseillers municipaux d'une baisse prévisionnelle du budget prévu de 50000€ et propose de réfléchir à une éventuelle vente de terrain à bâtir pour financer cette opération. Un certificat d'urbanisme sera déposé sur la parcelle ZB 57 située à l'entrée de la Rue des 4 vents.

M Mailly fait part d'une recrudescence de présence de moto cross non immatriculées dans les champs et dans les propriétés privées entre 16h et 17h. Un signalement a été fait en gendarmerie.

Mme Bernard fait part d'un 4x4 qui circule feux éteints dans le chemin rue de la Plaine.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mme le maire déclare la séance levée à 19h31.

Nom	Qualité	Emargement
Lucette LECLERCQ	Maire	
Henri JUNIAU	1 <sup>er</sup> adjoint	
Sébastien MORLET	2 <sup>e</sup> adjoint	
Stéphane RUFFIEUX	Conseiller municipal	
Annick GUILLOTIN	Conseillère municipale	Excusée
Manon LECOQ	Conseillère municipale	Excusée
Véronique IPPOLITO	Conseillère municipale	Excusée
Teddy MAILLY	Conseiller municipal	
Pierre-François SALZE	Conseiller municipal	Absent
Patrick ANNEST	Conseiller municipal	Excusé
Nathalie BERNARD	Conseillère municipale	